Décision 22-DCC-92 du 02 juin 2022

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Grimal Automobiles, Mondial Park Auto et Grimal Auto Premium par le groupe Tressol Chabrier

Posted on: 02 juin 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Tressol Chabrier
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Grimal Automobiles Mondial Park Auto Grimal Auto Premium

Lire

le texte intégral de la décision
136.74 Ko